

Question écrite de M. Roman Juon, du 26 juin 2001: «Création d'un bassin digne du Palais Eynard».

A l'époque, par mesure d'économie, l'ancien conseiller administratif Claude Ketterer avait fait détruire le bassin d'eau qui se trouvait dans le parc des Bastions, au pied du Palais Eynard.

Dans quelle mesure le Conseil administratif pourrait-il lancer un concours pour créer une fontaine monumentale?